



Apte avec aménagement suite

Par **KAREN510**, le **16/11/2015** à **11:05**

Bonjour,
mon mari est apte avec aménagement depuis lundi dernier en vacance en attendant que son patron trouve une solution, mais apres doit t il rembauché sur le meme poste si son patron ne trouve pas on ne sais plus quoi faire

Par **morobar**, le **16/11/2015** à **16:26**

Je crois qu'il est inutile d'ouvrir une seconde discussion, vous risquez des réponses qui pourraient s'éparpiller.

Mais de vous à moi, j'au rencontré des médecins du travail plus malins que le vôtre, en indiquant une inaptitude à la manutention sauf avec des appareils automatiques.

De sorte que l'employeur peut difficilement refuser le reclassement, soit en traction pure, soit en tournée traditionnelle avec transpalette électrique.